

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL AU COURS DE SA TRENTE-SEPTIÈME SESSION

QUESTIONS ÉCONOMIQUES

1000 (XXXVII). Rapports des commissions économiques régionales

Le Conseil économique et social,

Reconnaissant les résultats importants atteints par les commissions économiques régionales dans le développement de la coopération entre les pays de leur région,

Se félicitant de la collaboration entre les commissions économiques régionales et du rôle joué dans ce sens par leurs secrétariats,

Exprimant l'espoir que les commissions économiques régionales deviendront toujours plus fortes et plus efficaces pour faire face aux besoins de leur région, notamment dans les domaines du commerce, du développement des ressources et de l'industrialisation.

Appréciant l'aide substantielle apportée par les commissions économiques régionales et par leurs secrétariats lors des préparatifs et durant la session de la première Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement,

Prenant acte des recommandations de cette Conférence relatives à l'établissement de liens étroits entre le Conseil du commerce et du développement et les commissions économiques régionales¹,

Exprime l'espoir que les commissions économiques régionales entreprendront, en temps opportun, un examen approfondi de celles des recommandations de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui relèvent de leur domaine de compétence et poursuivront leurs activités en vue de leur mise en œuvre dans les domaines du commerce et du développement.

1323^e séance plénière,
20 juillet 1964.

1001 (XXXVII). Rapport annuel de la Commission économique pour l'Europe

Le Conseil économique et social

1. Prend acte du rapport annuel de la Commission économique pour l'Europe relatif à la période du 5 mai

¹ E/CONF.46/139, Acte final de la Conférence, Annexe A.V.1, par. 19.

1963 au 30 avril 1964², des opinions exprimées au cours des débats et des résolutions adoptées par la Commission, à sa dix-neuvième session;

2. Approuve le programme de travail et l'ordre de priorité que contient le rapport.

1319^e séance plénière,
15 juillet 1964.

1002 (XXXVII). Rapport annuel de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient

Le Conseil économique et social

Prend acte du rapport annuel de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient relatif à la période du 19 mars 1963 au 17 mars 1964³, ainsi que des recommandations et résolutions qui figurent dans les deuxième et troisième parties de ce rapport, et approuve le programme de travail et l'ordre de priorité qui figurent dans la cinquième partie.

1319^e séance plénière,
15 juillet 1964.

1003 (XXXVII). Rapport annuel de la Commission économique pour l'Amérique latine

Le Conseil économique et social

1. Prend acte du rapport annuel de la Commission économique pour l'Amérique latine relatif à la période du 18 mai 1963 au 14 février 1964⁴ ainsi que des résolutions adoptées par le Comité plénier de la Commission, à sa dixième session, et des recommandations qui figurent dans le résumé des débats de ladite session;

2. Approuve le programme de travail et l'ordre de priorité que contient ce rapport.

1319^e séance plénière
15 juillet 1964.

² Documents officiels du Conseil économique et social, trente-septième session, Supplément n° 7 (E/3887).

³ Ibid., Supplément n° 2 (E/3876/Rev.1).

⁴ Ibid., Supplément n° 4 (E/3857/Rev.2).